

Secrétariat général

Évreux, le 19 juin 2023

N° NS – 2023 - 113

**Affaire suivie par :**

**Sylvaine Bouchet 02 32 29 64 42**

DIPER 1/Gestion collective des professeurs des écoles

Mél. : dsden27-diper1@ac-normandie.fr

**Françoise MONCADA**

Directrice Académique

IA DASEN

à

DSDEN 27

24, Boulevard Georges Chauvin - CS 22203

27022 Évreux Cedex

Mesdames / Messieurs les enseignants des écoles  
publiques

Mesdames / Messieurs les directeurs d' établissements  
spécialisés et directeurs adjoints de SEGPA de collège

**- POUR ATTRIBUTION -**

Mesdames / Messieurs les inspecteurs de l'Éducation  
nationale

**- POUR INFORMATION -**

**Objet : Mouvement intra-départemental des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré - rentrée 2023 –  
Modalités d'affectation des titulaires de secteur**

Les enseignants titulaires de secteur recevront sur leur boîte mail académique la liste des postes le vendredi 30 juin 2023.

La réunion d'affectation des titulaires de secteur sera organisée le **5 juillet 2023** par l'IEN de chaque circonscription ou son représentant aux heures et lieux suivants :

BERNAY, école élémentaire Paul Bert, 2 rue de la concorde, BERNAY à 09H00

LES ANDELYS, salle de réunion de la Maison de l'Etat, 10 rue de la Sous-Préfecture LES ANDELYS à 09H00

EVREUX II, collège de Navarre EVREUX à 10H00

EVREUX III, collège DE Navarre EVREUX à 08H30

EVREUX V, collège Jean Jaurès EVREUX à 10H30

LE NEUBOURG, école Dupont de l'Eure LE NEUBOURG à 09H30

LOUVIERS, collège des Fougères, rue de la côte verte, salle 24, LOUVIERS à 09H00

PONT AUDEMER, salle polyvalente de l'EE Paul Herpin PONT AUDEMER à 08H30

ST ANDRE DE L'EURE, école primaire, 2 rue des écoles MARCILLY LA CAMPAGNE à 09H00

VAL DE REUIL, CCAS Jacques Monod Place aux Jeunes VAL DE REUIL à 09H00

VERNON, circonscription de Vernon 10 rue de la Chaussée VERNON à 10H00

**ATTENTION : Si vous ne pouvez pas être présent à la réunion d'affectation le 5 juillet 2023, vous retournerez la liste de tous les postes classés, à votre circonscription, par mail le 3 juillet 2023 minuit au plus tard.**

Dans ce cas l'attribution du poste sera effectuée le 5 juillet par l'IEN de la circonscription en tenant compte du rang de classement de l'enseignant sur la liste des titulaires de secteur de la circonscription et de son classement des postes. Le résultat sera ensuite communiqué à l'enseignant par la circonscription.



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Eure

**Division du personnel  
DIPER**

Pour rappel, le classement des enseignants se fait à l'ancienneté de fonction au 01/09/2022 en tant que titulaire fonctionnaire au sein de l'Education Nationale (y compris les années de stage) puis par ancienneté dans le poste de titulaire de secteur au sein de la circonscription au 01/09/2022 (affectation à titre définitif TPD ou REA) et en cas d'égalité, par tirage au sort effectué par l'IEN ou son représentant lors de la réunion d'affectation.

Le service de la DIPER 1 reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Signé : Françoise MONCADA